

Domaine : Sciences humaines et sociales/ Sciences, Technologie, Santé Mention : STAPS : Management du Sport

RNCP30622 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	335, 333
Code(s) ROME	G1204, K1704, K2102, K1802, K1401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Nantes

<http://www.univ-nantes.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Analyser des politiques sportives

Réaliser des expertises territoriales

Développer des projets sportifs

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser et comprendre l'organisation territoriale du sport en mobilisant des connaissances en sciences sociales (sociologie et droit)

Analyser et comprendre la construction et la mise en œuvre des politiques sportives en mobilisant des connaissances en sciences sociales (sociologie et droit)

Conduire une enquête de terrain en faisant appel à différents outils des sciences sociales (méthode de l'observation, de l'entretien) pour analyser les politiques sportives locales

Elaborer un cahier des charges sur la base des éléments analysés en amont

Modéliser les enjeux des différents acteurs et territoires à l'aide des outils de cartographie

Construire un questionnaire d'enquête (concevoir le questionnaire, coder les données et les analyser) afin de saisir les enjeux sociaux des pratiques sportives et de leurs pratiquants

Rédiger un rapport d'étude et le défendre dans le respect des contraintes éditoriales

Prendre en compte la dimension concurrentielle des enjeux sportifs dans l'élaboration des projets

Réaliser le diagnostic de politiques sportives

Mettre en œuvre la méthodologie de la conduite de projet

Valoriser un projet sportif à l'aide des outils de la communication et du marketing

Assurer la coordination des acteurs et des tâches d'un projet à l'aide d'outils de gestion

Défendre un projet à l'oral devant un auditoire

Concevoir des documents techniques

Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes

Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion)

pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
 Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
 S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
 Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
 Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
 Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe
 Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilitées/accréditées

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

84 - Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
 87 - Hébergement médico-social et social
 88 - Action sociale sans hébergement
 93 - Activités sportives, récréatives et de loisirs

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois :

- Fonctions de direction : Directeur général, Directeur opérationnel, Secrétaire général, Directeur commercial ou marketing, Directeur dans la distribution de produits et services sportifs, Directeur de centre ou d'équipements sportifs, Manager général d'un club professionnel, Cadre dans une collectivité territoriale, Directeur de villages vacances, Directeur des ressources humaines.
- Coordinateur de dispositif de développement local / de projet local dans différents milieux : socioculturel, local, sportif.
- Chef de projet : responsable d'organisation événementielle.
- Chargé de développement dans une organisation sportive ou en relation avec le sport, dans une structure fédérale sportive, recherche de partenariats, sponsoring.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 574 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en échanges et gestion (36 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	23 482
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	58 %
Familles professionnelles (FAP)	L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

non

COMPOSITION DU JURY — VAE

Article R335-8 modifié par décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017- art.3 Ce jury est composé à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs, pour moitié salariés, et de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30622/>